

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohaméd Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-528089

46766

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9306

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENNIS MOHAMED TAHAR

Date de naissance : 02/10/1972

Adresse : Aïnchellal

Tél. : 0662386622

Total des frais engagés : 870,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/01/2020

Nom et prénom du malade : BENNIS MOHAMED TAHAR

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Aggr

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Non

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W19-528089

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 9306

Nom de l'adhérent(e) : BENNIS

Total des frais engagés : 870,30

Date de dépôt : 26/01/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des honoraires	Carnet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
19/10/20 G		30	198.00 Tél: 0522 99.24.24 Fax: 0522 99.24.24	INP: 198.00 Tél: 0522 99.24.24 Fax: 0522 99.24.24
19/10/20 G		30	582.10	198.00 Tél: 0522 99.24.24 Fax: 0522 99.24.24
EXECUTION DES ORDONNANCES				
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur		Date	Montant de la Facture	
PHARMACIE MAURICE GOURAUD		19/10/2020	198.00 Tél: 0522 99.24.24 Fax: 022.00.42.40	
Quartier: Casablanca				
Tél: 0522 20 20 64 / Fax: 0522 20 20 64				
Casablanca				

— VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

مصحة بوسيجور

CLINIQUE O.R.L. MAXILLO-FACIALE ET ESTHÉTIQUE BEAUSEJOUR

Dr F. MEKOUAR
O.R.L.

Dr B. MOKRIM
Prof agrégé en O.R.L.

Dr K. YOUSSEFI
O.R.L.
Immuno-allergologie

Dr M. BERRADA
SOUNNI
O.R.L.
Chirurgie Maxillo-Faciale
et Esthétique

le 19/10/2020

Uniquement sur ordonnance
RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

PPV: 149,00 DH
LOT: 614288
PER: 05/21



149,00

① Chiruline 1g

21,30 Lamhet 125x

② Béthadine 500ml 10% 1000ml

PHARMACIE MAURICE GADIS
43, rue Hassan II Quartier
des Hoummas, Casablanca (Morocco)
Tél: 0522 20 20 64 / 65
Casablanca

Dr. Khalid YOUSSEFI
Specialiste en ORL
Clinique ORL Beausejour
198, Bd. Ghandi
Tél: 0522 99 42 41 - Fax: 0522 99 42 40

مصححة بوسيجور

CLINIQUE O.R.L. MAXILLO-FACIALE ET ESTHÉTIQUE BEAUSEJOUR

Dr F. MEKOUAR

O.R.L.

Dr B. MOKRIM

Prof agrégé en O.R.L.

Dr K. YOUSSEFI

ORL

Immuno-allergologie

Dr M. BERRADA
SOUNNI

ORI

Chirurgie Maxillo-Faciale et Esthétique

Dr. Khalid YOUSSEFI
Specialiste en ORL
Clinique ORL Beautejour
198, Bd. Ghandi
Tél: 0522 99 42 41 - Fax: 0522 99 42 40

2019/10/2020

J. F. Stevens J. W. Parker

~~From Sophie Masson filmography~~

Lysogal claviger Sine latere plus scie granulae
- Ante talis passum
- ex morsa sciar di. ante dent.

Arg. maching di la Tese. Maal di emm di warr
imbiel di wyle come a la maphazos em di Dink
di fibwysse Sample.

Frochte: Export mußte vorher normale
Cannin' libour.

Hypopygium = el seu pous formà solitari
- que molt amànim, de color groc de la base
- En hombrat el del sella amagat ala fusta un poc
- Salvant un pich lemn de la base de la fusta
- amenaçat
Caj X = està gairebé el seu flultig normal.

Dr. Khalid YOUSSEFI
Spécialité en ORL
Chirurgie ORL en ORL
198, Bd. Ghandi
Tél: 0522 99 42 41 - Fax: 0522 99 42 40

مصحة بوسيجور

CLINIQUE ORL ET MAXILLO-FACIALE BEAUSEJOUR

198, Bd. Ghandi - Casablanca - Maroc Tél.: 05 22 99 42 41 - Fax : 05 22 99 42 40
Patente : 34750161 - C.N.S.S. : 2599845 - I.F. : 1084499 - R.C. : 79441 - I.C.E. : 001540516000056

N° 0718

Département des Explorations Fonctionnelles ORL

Le 19/10/2020

Mr, Melle, Mme, Enft

: BENNIS MOHAMED TAHIR

Renseignements Clinique

:

Pour

- π AUDIOGRAMME TONAL
- π IMPEDANCEMETRIE
- π PEA
- π VIDEONYSTAGMOGRAPHIE (VNG)
- π MANŒUVRES POSITIONNELLES
- π FIBROSCOPIE NASALE
- π FIBROSCOPIE LARYNGÉE
- π AMSA

Clinique ORL et MAXILLO-FACIALE
BEAUSEJOUR
198, Bd. Ghandi - Casablanca
Tél: 05 22 99 42 41 - Fax: 05 22 99 42 40

Montant 500.000

cinq cent dir